

Relevé de décisions du 21 janvier 2022 (visio)

Elus présents : Daniel FORESTIER - Alain MOLIMARD - François DAUPHIN - Guy GORBINET - Didier LIENNART - Simon RODIER.

Elu(s) absent(s) : Marc MENAGER –Jean SAVINEL - Stéphanie ALLEGRE-CARTIER - Valérie Prunier.

Techniciens : Snéjana GUCESKI – Olivier GALLO-SELVA.

.....

Relevé des décisions prises par le bureau :

- ⇒ Le Bureau décide d'adopter les propositions suivantes :
 - qu'un dispositif expérimental soit mis en place en 2022 : Bureaux d'Information Touristiques (Arlanc, Olliegues et St-Germain l'Herm) qui s'appuient sur les MSAP, définition d'un niveau de service, afin de toucher un public le plus large possible.
 - que pour l'instant, une convention annuelle soit passée avec la MDT, sur la base de celle proposée dans le projet de délibération qui sera présenté au conseil du 10 février ;
 - qu'un bilan soit effectué à la fin de l'année, que la convention triennale soit modifiée, en prenant en compte ces conclusions et que la participation soit définie en adéquation avec ces conclusions ;
- ⇒ Le bureau décide que le Bureau d'information Touristique de Saint-Anthème, et l'OT d'Ambert seront aménagés.
- ⇒ Le Bureau décide d'attendre la réponse du propriétaire du local d'Ambert, avant de prendre la décision de déménager les locaux de l'OT d'Ambert. Réponse mercredi 26 janvier 2022.

Relevé des décisions prises par délégations données au Président :

/

Ordre du jour du bureau du mercredi 26 janvier :

- Etat des comptes 2021 ;
- Validation des actions pour la prospective budgétaire.